

	NATO	NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION INTERNATIONAL STAFF
	OTAN	ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD SECRETARIAT INTERNATIONAL

VACANCY NOTIFICATION/ NOTIFICATION DE LA VACANCE DU POSTE

Officer, Programme Management (241855)

Primary Location Belgium-Brussels
NATO Body: NATO International Staff (NATO IS)
Schedule Full-time
Application Deadline 19-Jan-2025
Salary (Pay Basis) 7,540.44Euro (EUR) Monthly
Grade NATO Grade G17-G20
Clearance Level NS
Description

1. SUMMARY

The Innovation, Hybrid and Cyber (IHC) Division provides a coordinated approach for NATO to the emerging security challenges of the 21st Century. It serves as NATO HQ's focal point for policy development on issues linked to innovation and Emerging and Disruptive Technologies (EDTs), Data and Artificial Intelligence (AI) Policy, cyber, hybrid, energy security, security of critical undersea infrastructure, as well as the impact of climate change on security. The Division also promotes security cooperation on these challenges through a variety of different programmes, with Allies and with partner nations, as well as with industry, academia and with other International Organisations (IO).

The **Innovation and Technology Adoption Section** is dedicated to bridging policy and real-world adoption of new technological products, driving tangible outcomes and effects. The Defence Against Terrorism Programme of Work (DAT POW) and the Voluntary National Contribution Fund (VNCF) support capability development and experimentation of technologies in its policy areas. These programmes aim also at facilitating trials and exercises with modern dual-use technologies, conducting military utility assessments, and helping NATO and Allies' rapid adoption of innovative solutions.

The incumbent conducts programme management functions for the DAT POW, including maintaining the division's relationship with the Conference of National Armaments Directors and related communities. The incumbent facilitates Alliance capability development and support actions that help the Alliance adopt new technological products faster, including through fostering multinational cooperation and improved interoperability.

The incumbent also develops expertise in areas of relevance for the division's policy areas, including but not limited to Critical Infrastructure Protection, Electromagnetic Warfare, Emerging and Disruptive Technologies and Counter-UAVs. As required, the incumbent also provides secretarial duties to working groups and/or committees.

2. QUALIFICATIONS AND EXPERIENCE

ESSENTIAL

The incumbent must

- have a university degree in information technology, engineering or similar, from an institute of recognised standing or equivalent qualification;
- possess at least 5 years of relevant experience in policy implementation; and in management, development and delivery of projects and/or programmes involving multiple stakeholders
- be fully conversant of the Alliance's political and military consultative process and of the key issues involved;
- have an in-depth understanding of critical developments relating to innovation and new technologies, and how those can be adopted by defence organisations;
- demonstrate sound political judgment and strong analytical skills;
- have the ability to draft quickly and concisely and be able to give convincing presentations;
- possess the following minimum levels of NATO's official languages (English/French): V ("Advanced") in one: II ("Elementary") in the other.

DESIRABLE

The following would be considered an advantage:

- a strong background in the development, procurement and acquisition of defence systems and capabilities;
- broad knowledge of armaments planning matters and how they relate to other planning disciplines within the NATO Defence Planning framework;
- knowledge of emerging and disruptive technologies, such as UAVs, biotechnology and human enhancement, novel materials and manufacturing, or next generation networks.

3. MAIN ACCOUNTABILITIES

Policy Development

Contribute to the development of politico-military guidance, policy, concepts and doctrines on innovation, hybrid and cyber matters. Facilitate the development of related plans, concepts, procedures and policies, as well as other related - initiatives. Promote the development, demonstration and testing of technologies and concepts and any related capabilities in support of the initiatives.

Project Management

Ensure that DAT POW and other technology adoption related programmes or projects are managed according to and in support of NATO policy guidelines and NATO financial regulations. Evaluate programmes, including through the inspection of activities, site visits and the analysis of results, and propose improvements, as necessary. Promote integration

of IHC policy areas into DAT POW projects.

Expertise Development

Develop expertise in relevant technology adoption practices as they relate to defence, in multinational cooperation, as well as in military doctrine to promote the adoption of new technological products. Keep abreast of the latest technological and operational developments in their areas of responsibility and make recommendations for their application in military exercises and operational experimentation. Draft policy and technical reports for relevant committees, present findings to a variety of audiences.

Stakeholder Management

Manage relations with other Divisions and Committees, in particular the Operations Division, Defence Investment Division and Conference of National Armament Directors, the Defence Policy and Planning Division and the NATO Military Authorities. Establish close working relationships with the Defence Innovation Accelerator for North Atlantic (DIANA) and the NATO Innovation Fund (NIF).

Representation of the Organization

Represent the Unit or the IHC division at conferences, workshops and seminars, as directed. Prepare presentations aimed at influencing senior Alliance decision makers to support relevant programmes and achieve related milestones.

Knowledge Management

Advise the Division on experimentation, defence planning and capability development-related developments. Liaise with other members of the NATO defence planning, and armament and capability communities to ensure the integration of the Division's priorities.

Financial Management

Manage financial resources for on-going and planned programmatic activities using available mechanisms, such as common, joint or multinational funding. Work closely with Divisional Budget Officer to monitor NATO financial policy and regulations and advise the Unit regarding their impact on programmes.

Perform other related duties as assigned.

4. INTERRELATIONSHIPS

The incumbent reports to the Head of the Innovation and Technology Adoption Section. The incumbent participates as a supporting staff member in relevant committee meetings and participates in various ad hoc working groups dealing with capability development, trials, exercises and operational experimentation. They liaise with National Delegations, partner nations and other NATO bodies and agencies, as well as with other international staff Services/Divisions. The incumbent coordinates with other members of the Division, to leverage the programmes. The incumbent also maintains close contact with the respective

project managers of ongoing activities and with authorities, experts and organisations in Allies to ensure effective implementation of the programme.

Direct reports: N/a

Indirect reports: N/a.

5. COMPETENCIES

The incumbent must demonstrate:

- Achievement: Creates own measures of excellence and improves performance;
- Analytical Thinking: Sees multiple relationships;
- Change Leadership: Expresses vision for change;
- Impact and Influence: Uses indirect influence;
- Initiative: Is decisive in a time-sensitive situation;
- Organisational Awareness: Understands organisational politics;
- Teamwork: Solicits inputs and encourages others.

6. CONTRACT

Contract to be offered to the successful applicant (if non-seconded): Definite duration contract of three years; possibility of renewal for up to three years, during which the incumbent may apply for conversion to an indefinite duration contract.

Contract clause applicable:

In accordance with the contract policy, this is a post in which turnover is desirable for political reasons in order to be able to accommodate the Organisation's need to carry out its tasks as mandated by the Nations in a changing environment, for example by maintaining the flexibility necessary to shape the Organisation's skills profile, and to ensure appropriate international diversity.

The maximum period of service foreseen in this post is 6 years. The successful applicant will be offered a 3-year definite duration contract, which may be renewed for a further period of up to 3 years. However, according to the procedure described in the contract policy the incumbent may apply for conversion to an indefinite contract during the period of renewal and no later than one year before the end of contract.

If the successful applicant is seconded from the national administration of one of NATO's member States, a 3-year definite duration contract will be offered, which may be renewed for a further period of up to 3 years subject also to the agreement of the national authority concerned. The maximum period of service in the post as a seconded staff member is six years.

Serving staff will be offered a contract in accordance with the NATO Civilian Personnel Régulations.

NOTE: Irrespective of previous qualifications and experience, candidates for twin-graded posts will be appointed at the lower grade. Advancement to the higher grade is not automatic, and will not normally take place during the first three years of service in the post.

Under specific circumstances, serving staff members may be appointed directly to the higher grade, and a period of three years might be reduced by up to twenty four months for external candidates. These circumstances are described in the IS directive on twin-graded posts.

7. USEFUL INFORMATION REGARDING APPLICATION AND RECRUITMENT PROCESS

Please note that we can only accept applications from nationals of NATO member countries. Applications must be submitted using e-recruitment system, as applicable:

- For NATO civilian staff members only: please apply via the internal recruitment portal ([link](#));
- For all other applications: www.nato.int/recruitment

Before you apply to any position, we encourage you to [click here](#) and watch our video providing 6 tips to prepare you for your application and recruitment process.

Do you have questions on the application process in the system and not sure how to proceed? [Click here](#) for a video containing the information you need to successfully submit your application on time.

More information about the recruitment process and conditions of employment, can be found at our website (<http://www.nato.int/cps/en/natolive/recruit-hq-e.htm>)

Appointment will be subject to receipt of a **security clearance** (provided by the national Authorities of the selected candidate), approval of the candidate's **medical file** by the NATO Medical Adviser, verification of your study(ies) and work experience, and the successful completion of the **accreditation** and notification process by the relevant authorities.

NATO will not accept any phase of the recruitment and selection prepared, in whole or in part, by means of generative artificial-intelligence (AI) tools, including and without limitation to chatbots, such as Chat Generative Pre-trained Transformer (Chat GPT), or other language generating tools. NATO reserves the right to screen applications to identify the use of such tools. All applications prepared, in whole or in part, by means of such generative or creative AI applications may be rejected without further consideration at NATO's sole discretion, and NATO reserves the right to take further steps in such cases as appropriate.

8. ADDITIONAL INFORMATION

NATO is committed to diversity and inclusion, and strives to provide equal access to employment, advancement and retention, independent of gender, age, nationality, ethnic origin, religion or belief, cultural background, sexual orientation, and disability. NATO welcomes applications of nationals from all member Nations, and strongly encourages women to apply.

Building Integrity is a key element of NATO's core tasks. As an employer, NATO values commitment to the principles of integrity, transparency and accountability in accordance with international norms and practices established for the defence and related security sector. Selected candidates are expected to be role models of integrity, and to promote good governance through ongoing efforts in their work.

Due to the broad interest in NATO and the large number of potential candidates, telephone or e-mail enquiries cannot be dealt with.

Applicants who are not successful in this competition may be offered an appointment to another post of a similar nature, albeit at the same or a lower grade, provided they meet the necessary requirements.

The nature of this position may require the staff member at times to be called upon to travel for work and/or to work outside normal office hours.

The organization offers several work-life policies including Teleworking and Flexible Working arrangements (Flexitime) subject to business requirements.

Please note that the International Staff at NATO Headquarters in Brussels, Belgium is a non-smoking environment.

For information about the NATO Single Salary Scale (Grading, Allowances, etc.) please visit our [website](#). Detailed data is available under the Salary and Benefits tab.

Administratrice/Administrateur* (gestion de programme)

Emplacement principal Belgique-Bruxelles

Organisation OTAN SI

Horaire Temps plein

Date de retrait 19-janv.-2025

Salaire (Base de paie) 7 540,44Euro (EUR) Mensuelle

Grade NATO Grade G17-G20

Niveau de l'habilitation de sécurité NS

1. RÉSUMÉ

La Division Innovation, hybride et cyber (IHC) assure la cohérence de l'action que mène l'OTAN face aux défis de sécurité émergents du XXI^e siècle. Elle constitue, au siège de l'Organisation, le pôle de référence pour ce qui est de l'élaboration de politiques sur les questions en rapport avec l'innovation et les technologies émergentes et technologies de rupture (TE/TR), les données et l'intelligence artificielle (IA), le cyber, l'hybride, la sécurité énergétique, la sécurité des infrastructures sous-marines critiques et les incidences du changement climatique sur la sécurité. La Division IHC s'emploie également à favoriser la coopération sur ces questions, sous l'angle de la sécurité, au travers de différents programmes menés en collaboration avec les Alliés et les pays partenaires, ainsi qu'avec le secteur privé, les milieux universitaires et d'autres organisations internationales. La **Section Innovation et adoption des technologies**, élément générateur d'effets et de résultats tangibles, s'emploie à assurer l'interface entre la politique et l'adoption de nouveaux produits technologiques.

Le programme de travail pour la défense contre le terrorisme (DAT) et le fonds alimenté par des contributions nationales volontaires (VNCF) facilitent le développement capacitaire et l'expérimentation de technologies dans leurs domaines d'action. Ces programmes visent également à faciliter la tenue d'essais et d'exercices faisant appel à des technologies modernes à double usage, à mener des évaluations portant sur l'intérêt militaire de ces dernières, et à aider l'OTAN et les Alliés à adopter rapidement des solutions innovantes.

La personne titulaire du poste exécute des fonctions de gestion de programme dans le cadre du programme de travail DAT, contribuant au maintien des liens entre la Division, la Conférence des directeurs nationaux des armements et les communautés concernées. Elle facilite le développement des capacités de l'Alliance ainsi que les mesures de soutien qui aident celle-ci à adopter de nouveaux produits technologiques plus rapidement, notamment en favorisant la coopération multinationale et en améliorant l'interopérabilité. Elle développe également ses compétences dans des secteurs pertinents pour les domaines d'action de la Division, notamment la protection des infrastructures critiques, la guerre électromagnétique, les technologies émergentes et les technologies de rupture, et

la lutte contre les UAV. Comme convenu, elle remplit aussi la fonction de secrétaire pour des groupes de travail et/ou des comités.

2. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

ACQUIS ESSENTIELS

La personne titulaire du poste doit :

- avoir un diplôme universitaire en technologies de l'information, en ingénierie ou dans une discipline apparentée, délivré par un établissement de valeur reconnue, ou avoir une qualification équivalente ;
- avoir au moins cinq ans d'expérience utile dans des domaines comme la mise en œuvre des politiques ou encore la gestion, l'élaboration et l'exécution de projets et/ou de programmes mobilisant de nombreuses parties prenantes ;
- bien maîtriser les processus de consultation politique et militaire de l'Alliance ainsi que les questions clés s'y rapportant ;
- avoir une connaissance approfondie des développements les plus importants dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies, et comprendre parfaitement comment celles-ci peuvent être adoptées par les organisations de défense ;
- avoir un sens politique aiguisé et d'excellentes capacités d'analyse ;
- être capable de rédiger avec concision et rapidité, et de faire des exposés de manière convaincante ;
- avoir au minimum le niveau de compétence V (« avancé ») dans l'une des deux langues officielles de l'OTAN (anglais/français), et le niveau II (« élémentaire ») dans l'autre.

ACQUIS SOUHAITABLES

Seraient considérées comme autant d'atouts :

- une solide expérience du développement et de l'acquisition de systèmes et de capacités de défense ;
- une vaste connaissance de la planification des armements et de ses liens avec les autres disciplines de planification dans le cadre de la planification de défense de l'OTAN ;
- une connaissance des technologies émergentes et des technologies de rupture, notamment des UAV, des biotechnologies et de l'amélioration des capacités humaines, des nouveaux matériaux et des procédés de fabrication, ou des réseaux de nouvelle génération.

3. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Élaboration des politiques

Participe à l'élaboration d'orientations, de politiques, de concepts et de doctrines politico-militaires dans le domaine de l'innovation et des activités hybrides et cyber. Facilite l'établissement de plans, de concepts, de procédures et de politiques connexes ainsi que d'autres initiatives apparentées. Promeut le développement, la démonstration et la mise à l'épreuve de technologies et de concepts, et de toutes les capacités contribuant aux initiatives en cours.

Gestion de projet

S'assure que le programme de travail DAT et d'autres programmes ou projets en rapport avec l'adoption des technologies sont gérés conformément aux lignes directrices et au règlement financier de l'OTAN et qu'ils y contribuent. Évalue les programmes, notamment sur la base d'inspections des activités, de visites sur site et de l'analyse des résultats, et fait des propositions d'amélioration, si nécessaire. Favorise l'intégration de domaines IHC dans des projets liés au programme de travail DAT.

Développement de l'expertise

Développe son expertise des pratiques utiles en matière d'adoption des technologies dans des domaines comme la défense, la coopération multinationale et la doctrine militaire, de manière à promouvoir l'adoption de nouveaux produits technologiques. Se tient informée des dernières évolutions technologiques et opérationnelles dans ses domaines de responsabilité, et formule des recommandations pour leur mise en application dans le cadre d'exercices militaires et d'expérimentations opérationnelles. Rédige des documents d'orientation et des rapports techniques pour les comités compétents et présente les conclusions de ces rapports à différents publics.

Gestion des parties prenantes

Gère les relations avec les autres divisions et comités, en particulier la Division Opérations, la Division Investissement de défense, la Conférence des directeurs nationaux des armements, la Division Politique et plans de défense et les autorités militaires de l'OTAN. Noue d'étroites relations de travail avec l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) et le fonds OTAN pour l'innovation (NIF).

Représentation de l'Organisation

Représente la Section ou la Division IHC à des conférences, à des ateliers et à des séminaires, suivant les instructions reçues. Prépare des exposés destinés à amener les principaux décideurs de l'Alliance à soutenir les programmes pertinents et à respecter les échéances fixées.

Gestion des connaissances

Donne des avis à la Division sur les développements ayant trait à l'expérimentation, à la planification de défense et au développement capacitaire. Se tient en liaison avec d'autres responsables de la planification de défense, des armements et des capacités à l'OTAN afin de garantir la prise en compte des priorités de la Division.

Gestion financière

Gère les ressources financières pour les activités en cours et planifiées, en faisant appel aux mécanismes disponibles, tels que le financement commun, conjoint ou multinational. Travaille en étroite collaboration avec l'administratrice/l'administrateur (budget) de la Division afin de superviser la réglementation financière en vigueur à l'OTAN et de conseiller la Section à propos de l'impact de cette réglementation sur les programmes.

S'acquitte de toute autre tâche en rapport avec ses fonctions qui pourrait lui être confiée.

4. STRUCTURE ET LIAISONS

La personne titulaire du poste relève de la/du chef de la Section Innovation et adoption des technologies. Elle participe en qualité de représentant(e) du Secrétariat international aux réunions des comités concernés et aux travaux de divers groupes de travail s'occupant de questions comme le développement capacitaire, les essais, les exercices et les expérimentations opérationnelles. Elle se tient en liaison avec les délégations nationales, avec les pays partenaires, avec les divers organismes et agences de l'OTAN et avec les autres services et divisions du Secrétariat international. Elle travaille en coordination avec d'autres membres de la Division afin de mettre à profit les programmes. Elle entretient aussi des contacts étroits avec les gestionnaires des projets en cours et avec les autorités, les experts et les organismes des pays de l'Alliance afin d'assurer une mise en œuvre efficace des programmes.

Nombre de subordonné(e)s direct(e)s : sans objet.

Nombre de subordonné(e)s indirect(e)s : sans objet.

5. COMPÉTENCES

La personne titulaire du poste doit faire preuve des compétences suivantes :

- Recherche de l'excellence : crée ses propres critères d'excellence et améliore les performances.
- Réflexion analytique : discerne les relations multiples.
- Promotion du changement : exprime une vision pour le changement.
- Persuasion et influence : a recours à des techniques d'influence indirectes.
- Initiative : fait preuve de décision dans les situations où il faut agir sans attendre.
- Compréhension organisationnelle : comprend les rouages de l'Organisation.
- Travail en équipe : sollicite des contributions et encourage les autres.

6. CONTRAT

Contrat proposé (hors détachement) : contrat d'une durée déterminée de trois ans ; renouvelable pour une période de trois ans maximum, au cours de laquelle le/la titulaire pourra demander qu'il soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Clause contractuelle applicable :

Conformément à la politique des contrats, il s'agit d'un poste auquel il est souhaitable, pour des raisons politiques, d'assurer une rotation de manière à pouvoir répondre au besoin qu'a l'Organisation d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par les pays dans un environnement en constante évolution, notamment en préservant la souplesse nécessaire à l'adaptation de son profil de compétences, et de veiller au degré de diversité approprié à son caractère international.

La durée de service maximale prévue à ce poste est de six ans. La personne retenue se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. Toutefois, conformément à la procédure décrite dans la politique des contrats, elle pourra demander, au plus tard un an avant l'expiration de la deuxième période, que son contrat soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Si la personne retenue est détachée de l'administration d'un État membre de l'OTAN, elle se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui, sous réserve de l'accord des autorités nationales concernées, pourra être reconduit pour une période de

trois ans maximum. À ce poste, la durée de service d'un agent détaché n'excède pas six ans.

Les agents en fonction se verront offrir un contrat conforme aux dispositions du Règlement du personnel civil de l'OTAN.

NOTE: Quelles que soient leurs qualifications et leur expérience, les candidat(e)s retenu(e)s pour un poste à grade jumelé sont nommé(e)s au grade le moins élevé. La promotion au grade le plus élevé n'est pas automatique et n'est en principe pas accordée au cours des trois premières années passées dans le poste.

Lorsque certaines conditions sont réunies, l'agent en fonction peut être nommé immédiatement au grade le plus élevé, et la période de trois ans peut être réduite, d'un maximum de vingt-quatre mois, pour les candidat(e)s externes. Ces conditions sont décrites dans la directive du Secrétariat international relative aux postes à grades jumelés.

7. INFORMATIONS UTILES CONCERNANT LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

On notera que seules les candidatures de ressortissant(e)s de pays de l'OTAN pourront être acceptées. Les candidatures doivent être soumises comme suit :

- pour les seuls agents civils de l'OTAN : via le portail de recrutement interne (lien) ;
- pour toutes les autres candidatures : via le lien www.nato.int/recruitment.

Il est recommandé de commencer par regarder ici une vidéo proposant six conseils destinés à aider les candidat(e)s à préparer leur dossier. En outre, on trouvera ici une vidéo expliquant la marche à suivre sur le portail pour introduire son dossier de candidature et s'assurer de sa réception par l'OTAN dans les délais fixés.

On trouvera de plus amples informations concernant le processus de recrutement et les conditions d'emploi sur le site web de l'OTAN (http://www.nato.int/cps/fr/natolive/recruit-hq_e.htm). La nomination se fera après vérification des diplômes et des antécédents professionnels de la/du candidat(e) retenu(e) et sous réserve de la délivrance d'une habilitation de sécurité par les autorités du pays dont la/le candidat(e) retenu(e) est ressortissant(e), de l'approbation de son dossier médical par la/le médecin-conseil de l'OTAN et de l'achèvement du processus d'accréditation et de notification par les autorités compétentes.

Dans le cadre de ses procédures de recrutement et de sélection, l'OTAN n'acceptera aucune réponse qui aura été produite, en tout ou en partie, au moyen d'un outil d'intelligence artificielle (IA) générative, notamment d'un modèle conversationnel comme ChatGPT (Chat Generative Pre-trained Transformer) ou de tout autre générateur de texte. L'Organisation se réserve le droit de vérifier si la/le candidat(e) a eu recours à de tels outils. Tout dossier de candidature élaboré, en tout ou en partie, à l'aide d'une application d'IA générative ou créative pourra être rejeté sans autre examen, à la seule discrétion de l'OTAN. Cette dernière se réserve également le droit de prendre toute autre mesure qu'elle jugerait nécessaire.

8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OTAN est déterminée à promouvoir la diversité et l'inclusion, et elle s'attache à assurer l'égalité de traitement en matière d'emploi, d'avancement et de fidélisation

indépendamment de toute considération liée au genre, à l'âge, à la nationalité, à l'origine ethnique, à la religion ou aux croyances, à la culture, à l'orientation sexuelle, ou au handicap. L'Organisation examinera les candidatures de ressortissant(e)s de tous les pays membres, et encourage vivement les femmes à postuler.

Le développement de l'intégrité est un élément clé des tâches fondamentales de l'Alliance. En tant qu'employeur, l'OTAN attache une grande importance au respect des principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité, conformément aux normes et aux pratiques internationales établies pour le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent être des modèles d'intégrité et s'employer en permanence à promouvoir la bonne gouvernance dans le cadre de leur travail.

En raison du vif intérêt suscité par l'OTAN et du nombre élevé de candidatures potentielles, il ne pourra pas être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone ou par courrier électronique.

Les candidat(e)s qui ne seront pas retenue(s) pour ce poste pourront se voir offrir un poste analogue, au même grade ou à un grade inférieur, pour autant qu'ils/elles remplissent les conditions requises.

De par la nature du poste, le/la titulaire peut parfois être amené(e) à voyager pour le travail et/ou à travailler en dehors des heures normales de service.

L'Organisation, en application de plusieurs politiques sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, propose notamment des possibilités de télétravail et d'horaire flexible sous réserve des exigences liées à la fonction.

Le Secrétariat international de l'OTAN est un environnement sans tabac